



depuis 1938...

AEROCLUB

DES CIGOGNES

INFORMATIONS SUR L'AEROCLUB DES CIGOGNES

Créé en 1938, l'Aéroclub des Cigognes est un des clubs les plus anciens et les plus actifs en France. Il est affilié à la Fédération Française d'AéroModélisme (FFAM) sous le numéro 0154, affilié à la Fédération des Clubs de la Défense (FCD) sous le numéro 731/01/DGA et est agréé Jeunesse & Sports sous le numéro 91 S 775. Il rassemble aujourd'hui plus de 160 aéromodélistes, en majorité du sud de la région parisienne.

Le local du club est situé à Sainte-Geneviève-des-Bois (91700) au 38, route de Longpont (derrière le CMPP, situé à 300 mètres environ de la gare de Sainte-Geneviève-des-Bois, sur la droite en allant vers Longpont). Des réunions s'y tiennent tous les mercredis soir, vers 21 heures : c'est là que vous pourrez vous inscrire et obtenir tous les renseignements, ainsi que de précieux conseils sur l'aéromodélisme.

Le terrain de vol, exceptionnel par la surface disponible (5,5 hectares : 2,2 hectares pour le site avion et 3,3 hectares pour le site planeur) est réservé exclusivement aux membres de l'Aéroclub des Cigognes. Ce terrain fait l'objet de plusieurs protocoles : un premier pour l'espace aérien avec le SNA-RP/Orly (il est porté à l'AIP sous la référence 8360 et sur les cartes aéronautiques), un second pour l'utilisation du terrain militaire lui-même avec la BA 107 (Villacoublay) et un troisième pour le survol de la zone militaire ANS avec la ZAD-Nord. Il est utilisable tous les jours de la semaine. L'accès au terrain se fait par une petite route à partir du rond point de Leudeville, en prenant la direction de la Ferme INRA de Bressonvilliers. Au bout de cette route, prendre à droite un petit chemin et 400 mètres plus loin, le site avion est sur la droite et le site planeur sur la gauche. Avec ces quelques informations, vous pourrez ainsi venir nous visiter et prendre un premier contact avec le club. De plus, pour la pratique du vol d'intérieur, le club dispose d'un gymnase au sein du complexe sportif de la ville du Plessis-Pâté, la salle « Jimmy Helligon », qui est accessible tous les dimanches soir entre 18 heures et 20 heures.

L'activité du club couvre tous les aspects de l'aéromodélisme radiocommandé, du loisir à la compétition. Vous y trouverez des spécialistes en planeur, en voltige avion, en maquette, en grand modèle, etc. (sauf en hélicoptère et réacteur, activités non pratiquées chez nous), ainsi que des experts en électronique.

Appartenir à un club, c'est avoir une licence et son assurance (personnelle et au tiers), mais c'est surtout obtenir de précieux conseils sur le choix de son matériel, sur la construction et le réglage de ses modèles. C'est aussi apprendre à piloter avec l'aide de moniteurs confirmés, soit sur son propre modèle, soit sur un avion ou un planeur du club en double commande. Un atelier pour les jeunes, labellisé par la FFAM, fonctionne au local pendant la période s'étendant d'octobre à mars. En ce qui concerne les adultes qui construisent chez eux, ils peuvent apporter le mercredi soir (voire sur le terrain) les éléments construits, afin de recevoir les conseils nécessaires au bon achèvement de leurs modèles. Pour les amateurs de planeurs, un atelier fonctionne tous les samedis après-midi à Savigny-sur-Orge, dans le cadre des bonnes relations avec la section des Pélicans.

Si notre club est ouvert à tous, nous ne voulons pas, cependant, que la seule motivation soit de profiter des avantages : appartenir au club, c'est faire partie d'une **EQUIPE** et chacun doit, dans la mesure de ses compétences, participer aux différentes activités : organisation des concours, aménagement des sites de vol ou des locaux, travail administratif, aide et conseil aux jeunes et aux moins jeunes, formation au pilotage, etc.

En 2015, la cotisation, comprenant la cotisation club, la licence FCD (avec assurance), la licence FFAM (avec assurance) et l'abonnement à la revue fédérale, est de 132 € pour un adulte. Pour les étudiants, les militaires et les sans emplois de moins de 25 ans, la cotisation est de 71 €. Pour tous les adultes, un droit de 60 € est demandé à la première inscription. Pour les juniors de moins de 18 ans (nés en 1997 ou 1998), elle est de 60 €, pour les juniors de moins de 16 ans (nés en 1999 ou 2000) de 46 € et pour les cadets de moins de 14 ans (nés en 2001 ou après) de 37 €. Pour tous les jeunes, un droit de 30 € est demandé à la première inscription.

Lors de l'inscription, il sera demandé une photo et un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'aéromodélisme. Pour de plus amples informations, contacter les responsables du club après 20 heures 30.

Jean ROUSSEAU **Fixe** 01 64 56 86 77 **Mobile** 06 83 54 44 98 **E.mail** jean.rousseau10@wanadoo.fr
Denis LABROSSE **Fixe** 01 78 65 83 81 **Mobile** 06 66 41 86 57 **E.mail** dj.labrosse@yahoo.fr

Site Internet du club <http://www.aeroclub-cigognes.info>

Coordonnées géographiques du terrain 48° 35' 42'' N - 02° 20' 16'' E

Coordonnées géographiques du gymnase 48° 36' 34'' N - 02° 19' 18'' E



Siège social : Hôtel de Ville de Sainte-Geneviève-des-Bois 91700
Local : 38, route de Longpont 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois

